



Syndicat National des Écoles

Le syndicat du 1^{er} degré

sne-csen.net

Préservez les professeurs des écoles d'une dérive des ORS

Paris, le 28/09/2026

Monsieur le Ministre,

Nous avons eu connaissance du projet de modification des 108 heures. Notre syndicat se doit de vous dire sa très ferme opposition à ce projet.

Le SNE vous rappelle qu'aujourd'hui, il n'est pas un professeur des écoles qui ne dépasse pas ce quota réglementaire. Et travaille donc sans en être rémunéré.

Le principe de la fourchette de temps qui est préconisée est une belle idée, sur le papier. Dans les faits, l'administration applique toujours le haut de la fourchette. Ainsi, les 18 heures de formation annuelle sont devenues 24 presque partout. Ce que votre projet préfigure ce sont, chaque année, 30 heures de formation, 42 heures d'APC et le maintien du nombre d'heures de réunions avec les parents et pour le travail en équipe. Comment imaginez-vous que les collègues pourraient réduire ces heures de réunion ? Quel collègue ira dire qu'il a rempli son quota de réunions et donc qu'il n'assistera plus aux conseils des maîtres ou de cycle ? Quel PE dira aux parents de revenir l'année suivante, quand le renouvellement de son quota de temps le permettra ?

Les ORS sont déjà très lourdes à supporter. La pression dans les écoles est patente. Le SNE vous demande donc d'épargner aux professeurs des écoles ce qui ne serait qu'un alourdissement de leur charge de travail. Et sans rémunération qui plus est.

Je vous assure de notre dévouement à la cause de l'Éducation nationale et vous adresse, Monsieur le Ministre, mes plus respectueuses salutations.

Philippe Ratinet

Président du SNE